

COMPTES RENDUS SUCCINCTS
Réunion du conseil municipal du **Jeudi 23 septembre 2021 à 20 :30, à la Mairie.**

Absent(s) : M. HUGUENY Thierry et M. MARCAND Philippe.

Procurations(s) : M. HUGUENY Thierry a donné procuration à DEPOISSON Emmanuel

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

Présence de M. BAILLY Patrice pour expliquer les 4 premiers points +
→ Les élus iront faire une visite de la forêt avec M. BAILLY le 02/10/2021.

1 - ONF / DESTINATION DES COUPES 2022 (P26-27-51-62)

- Passage demandé : P26 (amélioration)
P27 (amélioration)
P51 (Régénération)
P62 (Régénération)
- Vente en bloc et sur pied P26 et 27 (trituration feuillues) – mise en vente en 2022
- Exploitation en régie par l'ONF de ces parcelles :
 - Dans P26-27 et 62 : bois d'œuvre avec vente en 2023
 - Dans P51 : bois d'œuvre et trituration avec vente en 2022
- Délivrance en bloc et sur pieds des P62 et 51 (ses délivrances seront confirmées après visite des bois le 02/10).

Il est demandé que l'exploitation dans les parcelles 26 et 27 soit faite uniquement par temps sec afin de préserver les chemins.

Vote : 6 pour, 0 contre et 2 abstentions.

2 - ONF/ ETUDE DEVIS TRAVAUX DE PLANTATION P3

Nous avons constaté une baisse du taux de reprise des plantations au printemps 2021 par rapport à l'automne 2020.

Cette parcelle étant subventionnée, nous avons une obligation de résultat de reprise des plants qui doit être supérieure à 80% ; d'où l'obligation de regarnir une partie de la parcelle 3.

De ce fait, le conseil municipal décide d'accepter la proposition de l'ONF.

A savoir :

Fourniture et mise en place de 250 plants de chêne sessile supplémentaires pour 577,50 €HT

Vote : 8 pour, 0 contre et 0 abstention.

3 - ONF / ETUDE DEVIS MONTAGE DOSSIER DE SUBVENTION P40 / PLANTATIONS OU REGENERATION NATURELLE ?

Cette parcelle a été coupée à blanc récemment car les épicéas présents étaient scolités.

Deux options sont proposées par l'ONF :

- La 1^{ère} étant de replanter les 2 ha avec des essences de résineux différentes, originaires
- POUR AFFICHAGE

des régions du Sud (en prévision du réchauffement climatique).

Des subventions sont possibles mais nous n'avons aucun recul quant à la reprise de ses essences dans notre région et toujours l'obligation d'un taux de reprise à 80 % dans les 8 ans.

Le montant des travaux, du suivi de plantation + frais annexes s'élèveraient minimum à environ à 17500 € HT (subventions comprises).

- La 2^{ème} étant de laisser la parcelle se régénérer naturellement grâce aux semenciers présents aux alentours et de faire le point dans 5 ans.

Le conseil municipal après délibération a décidé d'opter pour la 2^{ème} solution.

Vote : 8 pour, 0 contre et 0 abstention.

4 - PROPOSITION REPRISE DES HOUPPIERS P 28-29 ET P 7-8-9-10

Le conseil municipal a décidé d'accepter la reprise des houppiers aux tarifs ci-dessous :

Proposition pour les parcelles 28-29 : 8,50 € / m³

Proposition pour les parcelles 7-8-9-10 : 8 € / m³

Il sera demandé d'intervenir dans les coupes 28-29 le plus tard possible dans la saison de chasse afin de ne pas trop gêner les chasseurs de ce côté de la forêt.

Vote : 7 pour, 1 contre (si travaux dans P28-29 pdt période de chasse) et 0 abstention.

5 - VENTE DE BOIS SUR PIED 2021/2022 – TARIF (N-1 = 6€/stère)

La vente bois sur pied sera dans les P 23,24 et 25.

Le conseil municipal, après délibération, fixe le tarif à 6.50€ le stère.

Vote : 7 pour, 0 contre et 1 abstention.

6 - SDED52 / ETUDE DE DEVIS ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Une étude des travaux d'enfouissement rues du Perche, du Four et Lotissement de la Perrière s'élève à **437 500 € (subvention du SDED52 comprise)**.

Le conseil municipal après délibération a décidé de privilégier des travaux par tronçons et de les coupler avec d'autres travaux (eau, voirie...). Affaire à suivre ...

7 - ETUDE DE DEVIS - KIT ANALYSE EAU

Suite à l'épisode de mortalité inexplicquée à l'étang communal au printemps dernier, le conseil a décidé d'anticiper et de se procurer un kit d'analyse afin de pouvoir intervenir immédiatement et identifier la cause du problème en cas de récurrence. Le devis de référence, présenté ce jour, s'élève à 832.80 €HT pour recherche de pesticides + hydrocarbures. . Le Maire a pouvoir d'acheter, au meilleur prix, le kit le mieux adapté.

Vote : 8 pour, 0 contre et abstention.

8 - CONTRAT FEMME DE MENAGE – APPARITEUR

Le Contrat sera renouvelé pour 1 an à compter du 31/10/2021 dans les mêmes conditions que précédemment.

Vote : 8 pour, 0 contre et 0 abstention.

9 - DESIGNATION D'UN "REPRESENTANT ELU" AU CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Monsieur Loïc GOBILLOT est désigné « représentant élu » au CNAS.

Vote : 8 pour, 0 contre et 0 abstention.

10 - QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Il a été signalé que le chien déjà signalé à plusieurs reprises était toujours en divagation. Le Maire informe les conseillers que la procédure à suivre en cas de divagation était en cours et qu'il avait été en contact avec le propriétaire à plusieurs reprises à ce sujet. Cette divagation devrait cesser prochainement grâce à la mise en place d'une clôture.
- ➔ Info salle polyvalente : M. Philippe MARCAND a mis en place les barres des vestiaires
- ➔ L'Assemblée Générale des anciens combattants aura lieu à DARMANNES le 10 octobre à 9h30 à l'ancienne Mairie, à 10h : messe ; à 11h : dépôt de gerbe au monument suivi d'un pot offert par la commune, à 12h repas à la salle polyvalente.
- ➔ La salle sera prêtée gracieusement à la DARMANNOISE pour la gym.
- ➔ Le Conseil a décidé de mettre en place une décoration de Noël lumineuse vers la Mairie et voir pour faire un sapin dans la pointe entre rue du Four et rue du Perche ... budget alloué : environ 700 €
- ➔ Le conseil va réfléchir sur la possibilité de louer l'ancienne vaisselle de la salle polyvalente + aux tarifs de remplacement du matériel présent à STRON (vieilles tables, chaises plastiques, bâche...)
- ➔ L'Inauguration de la salle polyvalente avec les différents acteurs (décideurs, financeurs, entreprises, élus) est prévue le 22 octobre.
Il n'est pas possible de faire avec les administrés en même temps à cause du nombre de personnes. À faire ultérieurement.
- ➔ Info : une caméra a été passée dans le réseau d'assainissement dans la rue de STRON pour être certain qu'il n'y ait pas d'affaissement ou rétrécissements. Une aspiration a aussi été faite.
Il a été décidé de procéder à l'aspiration des bouches tous les ans.
- ➔ Info Sono Eglise : Après vérification, tout fonctionne bien.
- ➔ Enfouissement réseau téléphonique : a priori, une personne a été oubliée rue de STRON lors de l'enfouissement des réseaux en 2001. Aujourd'hui cette personne a des problèmes de connexions

internet et souhaite que ces travaux soient effectués. Le Maire va contacter le SDED52 pour voir ce qui est possible de faire.

- ➔ Une personne a demandé pour déposer des grosses souches avec terre et cailloux mêlés aux Lavières : Le conseil a refusé. Il est rappelé que seuls les cailloux et la terre sont acceptés.
- ➔ Le Dossiers des pompiers sera mis à jour prochainement (cessation d'activité, retraite, médaille...).
- ➔ Elagage des haies communales : une opération d'élagage va être entreprise prochainement. Le Maire va se renseigner pour essayer d'avoir le broyeur de branches de la communauté de communes. Il y a toutefois un problème vers chevecheix car un câble passe dans la haie : à identifier avant travaux.

Fin de séance à 23h30